La santé mentale : victime de la pénibilité au travail

MÉMOIRE DE FIN DE LICENCE LABRUNE MANON ET LAGUARDIA JOSEPHINE

Résumé: La pénibilité des conditions de travail est un sujet d'importance en France, notamment depuis la création du Compte professionnel de prévention en 2014 pour aider les salariés exposés à des risques. La santé mentale est également une préoccupation croissante, particulièrement depuis la crise sanitaire du COVID, période durant laquelle une sensibilisation accrue s'est développée. L'OCDE encourage les pays membres à développer des politiques de santé mentale efficaces. Au vu de l'actualité, la problématique de l'influence de la pénibilité des conditions de travail sur la santé mentale des travailleurs nous apparait comme particulièrement pertinente. L'étude économétrique de notre base de données a confirmé que les conditions de travail pénibles peuvent avoir un impact négatif sur la santé mentale des travailleurs, en particulier chez les personnes âgées. Les femmes et les personnes ayant connu des périodes de chômage ou des difficultés personnelles sont également plus susceptibles de développer des troubles de santé mentale. Cette étude s'inscrit dans l'actualité en permettant d'appréhender les facteurs influençant la santé mentale des travailleurs et d'élaborer des stratégies afin d'améliorer la qualité de vie au travail.



INTRODUCTION

Revenue au cœur du débat public depuis les débats sur la réforme des retraites et le report de l'âge légal de départ à 64 ans, la pénibilité des conditions de travail est un sujet d'actualité important. La loi Touraine de 2014, bien qu'allongeant progressivement la durée de cotisation, a cependant également créé le Compte personnel de prévention de la pénibilité. Ce compte permet aux salariés exposés à des conditions de travail dures d'accumuler des points afin de financer des formations, un temps partiel sans baisse de salaire ou un départ précoce à la retraite (jusqu'à deux ans plus tôt). Ce dispositif prenait à l'origine en compte dix facteurs de risques que l'on peut regrouper en trois grandes catégories : les contraintes physiques marquées, l'environnement physique agressif et les rythmes de travail. Dès 2017, il a été transformé en Compte professionnel de prévention, modifiant son mode de financement et réduisant le nombre de critères à six. En 2021, 643 243 salariés sont déclarés auprès du Compte professionnel de prévention par leur employeur. Plus de trois quarts d'entre eux sont des hommes, dont 45% travaillaient dans les secteurs de l'industrie manufacturière. Dans la nouvelle réforme des retraites, il est prévu de créer un Fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle qui prendra en compte trois des critères originaux du Compte personnel de prévention de la pénibilité et qui aura pour mission de cofinancer avec les employeurs des actions de prévention au bénéfice des salariés exposés. Ainsi, cela permet au gouvernement d'afficher une prise en compte de la pénibilité, sans pour autant rétablir la possibilité de partir à la retraite avant l'âge légal.

De plus, la question de la santé mentale est récemment devenue centrale, notamment avec l'effet de la pandémie de COVID-19. L'augmentation générale du stress, de l'anxiété, de la dépression et d'autres troubles mentaux en ces temps de crise sanitaire a contribué au développement de la sensibilisation à ce sujet déjà en cours depuis plusieurs années. En effet, la santé mentale est devenue une préoccupation importante pour l'OCDE. Cette organisation internationale incite ses pays membres à développer et à mettre en œuvre des politiques de santé mentale efficaces. Cela peut inclure la promotion de la prévention, du dépistage précoce, du traitement et de la réadaptation des troubles mentaux, ainsi que de l'intégration de la santé mentale dans d'autres politiques de santé et sociales. L'OCDE évalue les systèmes de santé mentale dans ses pays membres afin d'identifier les forces et les faiblesses des politiques et des pratiques en matière de santé mentale. Ces évaluations visent à fournir des recommandations pour améliorer les systèmes de santé mentale et à faciliter l'échange de bonnes pratiques entre les pays membres. D'autre part, comme nous le verrons plus précisément par la suite, le lien entre santé mentale et performance économique d'un pays est indubitable et les troubles mentaux peuvent avoir un effet significatif sur la productivité, l'absentéisme et les coûts de soins de santé. Ainsi, la santé mentale au travail est devenue une préoccupation croissante, avec une reconnaissance accrue de son importance dans le milieu professionnel. De plus en plus d'organisations mettent en place des programmes de bien-être mental pour soutenir la santé mentale de leurs employés et promouvoir un environnement de travail sain.

Au regard de l'actualité et de la place croissante que ces deux dimensions dans le champ économique, nous nous interrogeons sur la question suivante : Comment la pénibilité des conditions de travail influence-t-elle la santé mentale des travailleurs ?

L'Organisation mondiale de la santé définit la santé mentale comme un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté. C'est un état de bien-être physique, mental et social complet, et non pas seulement une absence de maladie ou d'infirmité. Quant à la pénibilité, elle est définie par l'INRS comme l'exposition, au-delà d'un certain seuil, à un ou plusieurs facteurs de risque professionnels avec un impact durable, identifiable et irréversible sur la santé. Comme évoqué précédemment, il existe actuellement six critères de pénibilité reconnus par l'État français concentrés sur l'aspect physique de la pénibilité, qui donnent droit à certaines indemnités et prestations sociales. Cependant, au vu de la définition choisie de pénibilité, nous

avons décidé d'aborder aussi son aspect psychologique. Nous cherchons à étudier la relation entre pénibilité des conditions de travail et santé mentale, afin d'identifier une possible corrélation. Nous contrôlerons par diverses variables comme le genre ou les revenus perçus afin d'analyser le plus finement possible cette relation. Pour se faire, nous baserons notre étude sur une base de données intitulée « Conditions de travail et risques psychosociaux », réalisée en 2016 par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques.

Dans un premier temps, nous dresserons un tableau de la littérature existante sur ce sujet. Puis, nous présenterons plus en détail la base de données utilisée, le nettoyage que nous avons opéré ainsi que la qualité de l'échantillonnage. Ensuite, nous présenterons quelques statistiques descriptives pour après expliquer notre stratégie d'estimation. Enfin, nous présenterons nos résultats et leurs interprétations, en nous penchant sur la question de la robustesse et de la causalité. Pour finir, nous discuterons des limites de notre étude.

LITTERATURE

La littérature sur l'impact des conditions d'emploi sur la santé mentale est abondante et révèle des résultats contrastés. Une étude menée par Moscone, Tosetti et Vittadini en Italie a montré que les travailleurs ayant des contrats temporaires avaient une consommation plus élevée de médicaments psychotropes, indépendamment de leur âge, mais cette association était particulièrement forte chez les femmes et les personnes proches de la retraite. En France, une enquête menée par l'Institut de veille sanitaire a révélé que 15% des travailleurs ayant un contrat à durée déterminée étaient en état de dépression.

Le chômage est également un facteur important à prendre en compte, comme l'ont souligné Sylvie Blasco et Thomas Brodaty dans leur article "Chômage et santé mentale en France". Le passage au statut de chômeur entraîne une diminution des revenus, la perte d'une couverture maladie et des effets directs sur l'accès aux soins, ce qui peut avoir des conséquences psychologiques. Le chômage peut également perturber les repères de l'individu, réduire les contacts sociaux et conduire à une situation d'isolement, entraînant ainsi une remise en cause du statut social de l'individu. Chez les hommes, le chômage a un effet causal négatif sur la santé mentale, principalement en termes d'anxiété, tandis que les études actuelles montrent que chez les femmes, le chômage n'a pas d'effet.

L'article "Promouvoir la santé mentale au travail : donner un sens au travail" d'Estelle M. Morin et Jacques Forest montre l'importance de la fonction expressive du travail. Les conditions de travail peuvent avoir un impact sur la perception qu'ont les travailleurs de leur travail, leur évaluation positive ou négative, et finalement, sur leur santé mentale. Si le travailleur perçoit que son travail est adapté à ses capacités, lui permet de se sentir reconnu et bénéficie du soutien de son supérieur, le risque de détresse psychologique est faible. En revanche, si le travailleur éprouve du plaisir à travailler, y trouve des occasions d'apprendre et de se développer, perçoit qu'il a de l'autonomie et a de bonnes relations avec les autres, les chances de bien-être psychologique sont élevées.

L'étude menée par Chris Downson, Michail Veliziotis, Gail Pacheco et Don J. Weber suggère que les travailleurs titulaires ayant une mauvaise santé mentale semblent choisir l'emploi temporaire, ce qui indique que les études transversales antérieures peuvent surestimer l'influence du type d'emploi sur la santé mentale. De plus, l'étude de Elena Cottini et Claudio Lucifora sur la santé mentale et les conditions de travail en Europe a montré que les conditions de travail défavorables sont fortement associées aux problèmes de santé mentale des travailleurs et qu'il existe un effet causal de la qualité de l'emploi sur la santé mentale, avec des effets hétérogènes entre les pays et les groupes démographiques. Enfin, l'étude de Silvana Robone, Andrew M. Jones et Nigel Rice, "Contractual conditions, working conditions, and their impact on health and well-being", montre que les conditions aussi bien contractuelles que

professionnelles ont une influence sur la santé mentale et le bien-être, avec des asymétries entre les hommes et les femmes en ce qui concerne ces effets. Les auteurs ont constaté que les travailleuses sont plus sensibles à la qualité de leurs contrats, tandis que les travailleurs sont plus sensibles à la qualité de leurs conditions de travail. En outre, leurs résultats suggèrent que l'insécurité de l'emploi, le manque de contrôle sur l'emploi et les exigences professionnelles élevées ont un impact négatif sur la santé mentale et le bien-être.

En conclusion, la littérature analysée indique que l'emploi temporaire et précaire peut avoir des effets négatifs sur la santé mentale, certaines études suggérant même qu'il peut entraîner une augmentation de la consommation de médicaments psychotropes. Le chômage est également lié à une mauvaise santé mentale, avec des effets sur l'accès aux soins de santé, la confiance en soi, l'isolement social et le bien-être. En revanche, la satisfaction au travail, l'autonomie et des conditions de travail positives peuvent avoir un impact positif sur la santé mentale et le bien-être. Ces résultats soulignent l'importance de promouvoir la sécurité de l'emploi et de s'interroger sur l'influence, en particulier, de la pénibilité des conditions de travail sur la santé mentale des travailleurs.

CADRE THEORIQUE

Au XVIIIe siècle, Adam Smith, l'un des fondateurs de l'économie moderne, considérait que le travail était simplement une désutilité nécessaire pour obtenir un salaire. La valeur du travail était donc équivalente à la rémunération qu'il procurait. Ainsi, le mécanisme de formation des salaires était principalement déterminé par un rapport de force favorable aux entrepreneurs. Cependant, au fil du temps, les entreprises ont évolué, et de nouveaux paramètres sont apparus pour évaluer le travail. La simple rémunération monétaire ne suffit plus à motiver les travailleurs, qui ont des attentes plus élevées en matière de conditions de travail. Les entreprises sont donc devenues de plus en plus soucieuses de proposer un environnement de travail satisfaisant pour leurs salariés, en prenant en compte des enjeux tels que la productivité, l'efficacité, la réduction des coûts, ou encore l'optimisation des délais.

Aujourd'hui, les conditions de travail sont devenues un enjeu majeur au sein des entreprises. Le sens que les travailleurs attribuent à leur travail dépend désormais de leurs perceptions, de la qualité de leur environnement de travail, ainsi que de leur satisfaction globale. Pour qu'un travail soit considéré comme satisfaisant, il doit faire appel aux compétences du salarié, correspondre à ses intérêts et lui permettre d'atteindre ses objectifs. Cette évolution a conduit à l'apparition de nouveaux modèles économiques prenant en compte les dimensions économiques, psychologiques et relationnelles du travail, en particulier en ce qui concerne la santé mentale des travailleurs. On peut notamment citer la théorie du capital humain de Gary Becker, développée dans les années 1960. Selon cette dernière, la connaissance accumulée et la santé sont des investissements comme les autres. En effet, le capital est un actif susceptible de procurer un revenu, le capital humain n'est qu'un certain type de capital, s'apparentant à un stock de connaissances et d'expériences accumulés au cours de la vie par des investissements. Il fonctionne donc identiquement.

En somme, l'évolution des entreprises et des attentes des travailleurs ont conduit à une prise en compte accrue des conditions de travail et de la santé mentale des travailleurs, et à l'apparition de modèles économiques plus complexes pour prendre en compte ces dimensions

Avant de commencer notre analyse, nous faisons plusieurs hypothèses sur nos futurs résultats. Premièrement, notre hypothèse principale, que nous serons amenées à tester tout au long de notre étude, est la suivante : la pénibilité, qu'elle soit physique ou mentale influence négativement la santé mentale. Toutefois, il existe plusieurs variables de contrôle qui peuvent également jouer un rôle dans l'effet de la pénibilité sur la santé mentale. Nous allons émettre des hypothèses plus secondaires sur ces différentes variables. Plus une personne est proche de la retraite, plus elle est susceptible d'être affectée par la pénibilité des conditions de travail. De plus, les personnes occupant des postes à faibles revenus sont souvent plus susceptibles d'occuper des postes pénibles et sont donc plus sujettes aux problèmes de santé mentale. Les métiers appartenant aux catégories des agriculteurs, des ouvriers qualifiés de l'agriculture,

de la sylviculture et de la pêche, ainsi que les conducteurs d'installations et de machines et les ouvriers de l'assemblage sont souvent considérés comme faisant partie des groupes travaillant dans les secteurs d'activité les plus pénibles physiquement. Cependant, les cadres et les employés de type administratif peuvent également être soumis à des conditions de travail mentalement pénibles. Le chômage est également un facteur de risque pour les troubles mentaux tels que l'anxiété ou la dépression. Il est important de prendre en compte les événements difficiles vécus par les travailleurs, tels que le décès d'un parent, car ces événements peuvent également affecter leur santé mentale. Un environnement de travail néfaste, tel qu'une mauvaise ambiance entre collègues ou des comportements liés au harcèlement, peut également avoir un impact négatif sur la santé mentale des travailleurs. En outre, avoir des enfants peut être une source d'angoisse et de stress pour les travailleurs, ce qui peut affecter leur santé mentale. Enfin, il a été démontré que les personnes mariées sont généralement plus heureuses que celles qui ne le sont pas.

DONNEES ET ECHANTILLONNAGE

La base de données utilisée est extraite d'une enquête se nommant « Conditions de Travail et Risques Psychosociaux » faite en 2016 par la DARES. Le but de cette enquête, renouvelée tous les trois ans, est de répondre aux recommandations du Collège d'expertise sur le suivi statistique des risques psycho-sociaux au travail, à la demande du ministère du travail. Dans le cadre de notre étude, le volet « individus » de l'enquête nous intéressait particulièrement : il aborde les thèmes de l'organisation du travail, des risques et pénibilités, des contraintes psychosociales ainsi que des thèmes plus sensibles portant sur la santé mentale. Ce volet a été collecté d'octobre 2015 à juin 2016. Les informations ont été récoltées par deux moyens : un auto-questionnaire, rempli par l'enquêté, pour les questions les plus sensibles et un entretien en face à face pour le reste du questionnaire.

La base de données brute est composée de 24 640 observations et 559 variables différentes. La première étape du nettoyage de la base fut de supprimer toutes les variables inutiles à notre étude et de garder uniquement celles qui nous intéressaient. Cela supprime 508 variables.

Après une étude des NA, nous avons deux observations : il manque à 14 variables environ 6% de réponses et quelques variables spécifiques présentent entre 80 et 95% de réponses manquantes. Pour les premières variables, nous ne savons pas comment interpréter ces absences de réponses, d'autant plus que quatre réponses sont possibles pour chaque question : Oui, Non, Ne sait pas ou Refus. Nous avons décidé de garder ces observations, car nous ne pensions pas qu'elles affecteraient les résultats. Quant aux variables ayant plus de 80% d'observations manquantes, elles correspondent à des questions en rapport à des troubles grave de santé mentale, du type « Avez-vous déjà eu des pensées suicidaires ? ». Nous avons décidé d'interpréter ce manque d'observation comme des réponses négatives. Nous imaginons que les individus ne se sentent tellement pas concernés qu'ils ne répondent pas à la question. Nous avons donc recodé ces NA en 0 (ou le chiffre adapté, parfois 2).

CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET STATISTIQUES DESCRIPTIVES

a) Contexte institutionnel

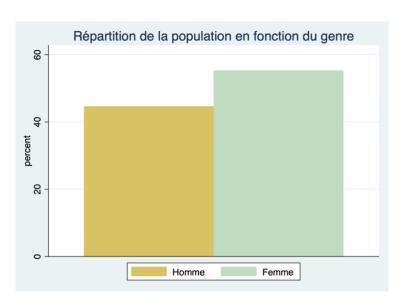
L'année 2016 est une année charnière en termes de contexte institutionnel. D'une part, les données utilisées dans le cadre de notre étude sont récoltées peu de temps avant la loi Travail d'août 2016 qui introduit le droit à la déconnexion dont l'objectif est de parvenir à créer une réelle séparation entre sphère professionnelle et sphère personnelle. Par exemple, dans les entreprises de plus de cinquante salariés, les salariés ne sont plus tenus de répondre aux appels et mails reçus à l'extérieur des heures de travail. Cette réforme a pour but de diminuer la pénibilité mentale des conditions de travail. En effet,

depuis l'essor de l'usage des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises françaises dans les années 90, les conditions de travail, notamment au travers de la perception du lieu et du temps de travail, se sont beaucoup modifiées. On voit même apparaître un risque d'hyper connectivité des salariés qui traduit une surcharge de travail et s'accompagne d'un risque élevé d'harcèlement. Ainsi, les données utilisées prennent place dans un contexte où peu de mesures pour limiter la charge mentale de l'activité professionnelle existent déjà.

D'autre part, comme évoqué précédemment dans l'introduction, au niveau de la pénibilité physique, 2016 est plutôt une bonne année. En effet, on se situe juste avant la réforme de 2017 des critères de pénibilité. Nous sommes donc en quelque sorte au paroxysme du Compte personnel de prévention de la pénibilité qui permet aux salariés exposés à des conditions de travail dures d'accumuler des points pour financer un départ à la retraite anticipé par exemple.

b) Statistiques descriptives

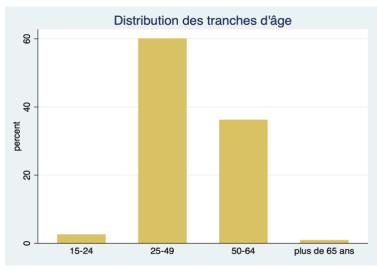
Graphique 1:



Afin de connaître notre échantillon et de s'interroger sur la mesure de sa représentativité, nous allons montrer qui compose notre population étudiée. Nous pouvons observer sur Graphique 1 que la part de femmes dans la population active de notre échantillon est de l'ordre de 55%, tandis que selon l'Insee, en 2016, les femmes représentaient 48% de la population active. Les majorités observées divergent donc mais les proportions restent tout de même assez proche de la réalité, on peut donc considérer notre échantillon comme représentatif sur ce point.

Notes: Échantillon de « Conditions de Travail et Risques Psychosociaux » (2016, DARES). Lecture: 45% de l'échantillon sont des hommes.

Graphique 2:

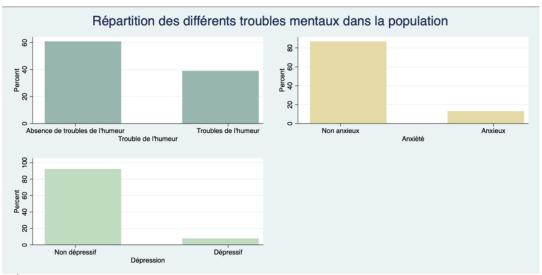


Au niveau de la répartition de la population dans les différentes tranches d'âge, en suivant les catégories utilisées par l'Insee dans sa répartition de la population active, en 2016, on avait les chiffres suivants : 9,37% de la population active avait entre 15 et 24 ans. 61.1% entre 25 et 49, 28% entre 50 et 64 ans et 1,2% pour les plus de de 65 ans. On voit que cette répartition est assez bien reproduite dans notre échantillon. En effet, les 25-49 ans représentent 60% de notre population observée. Même si

les 50-64 sont légèrement surreprésentés et les 15-24 légèrement sous représentés par rapport à la réalité, la représentativité de l'échantillon sur le point de vue de l'âge reste tout de même de qualité.

Notes: Échantillon de « Conditions de Travail et Risques Psychosociaux » (2016, DARES). Lecture : 60% de l'échantillon a entre 25 et 49 ans.

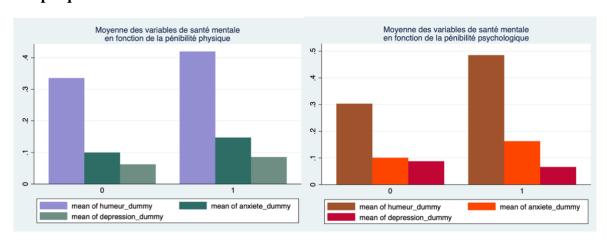
Graphique 3:



Notes : Échantillon de « Conditions de Travail et Risques Psychosociaux » (2016, DARES). Lecture : 60% de la population présentent une absence de troubles de l'humeur.

Au niveau de la fréquence des troubles mentaux comme la dépression, l'anxiété ou les troubles de l'humeur dans l'échantillon observée, une fois encore, notre échantillon est représentatif de la population globale. En effet, en 2016, 9,8% de la population française souffraient de dépression et 15 à 20% de la population d'anxiété. Le *Graphique 3* nous indique que cette répartition est suivie par notre échantillon. Ainsi, on peut en conclure que notre population observée est représentative de la population globale.

Graphiques 4 et 5:



Notes: Échantillon de « Conditions de Travail et Risques Psychosociaux » (2016, DARES). Lecture: En moyenne, pour les individus exerçant une fonction non pénible physiquement, l'anxiété vaut 0,1. Pour les individus n'exerçant pas une fonction pénible, ce taux vaut en moyenne 0,15.

Dans ces premières statistiques descriptives, on observe, qu'effectivement, en moyenne, les fréquences des trois troubles mentaux observées sont plus importantes lorsque les individus occupent une fonction pénible physiquement. Pour la fréquence moyenne des troubles mentaux en fonction de la pénibilité mentale du poste, la conclusion diffère en fonction du trouble. En effet, pour ce qui est du trouble de l'humeur et de l'anxiété, on observe que les moyennes sont plus hautes lorsque le métier est pénible mentalement. Néanmoins, il est surprenant d'observer qu'en moyenne, la population occupant une fonction pénible psychologiquement est moins dépressive.

STRATEGIE D'ESTIMATION

a. Création des variables d'intérêt

Avant toute chose, nous avons créé nos variables d'intérêt : nos deux variables indépendantes – pénibilité physique et pénibilité psychologique – et nos trois variables dépendantes de santé mentale – troubles de l'humeur, anxiété et dépression.

Pour notre variable *pénibilité physique*, nous avons pris en compte les dix critères de pénibilité de 2016 : travail de nuit, travail répétitif, vibrations mécaniques, manutention manuelle, postures pénibles, agents chimiques dangereux, bruit, travail en équipes successives alternantes, températures extrêmes, travail en milieu hyperbare. Les quatre derniers critères ne sont pas présents dans la base de données. Nous avons créé une dummy variable prenant 1 si l'un des critères était vérifié, et 0 sinon aucun ne l'était.

Pour notre variable *pénibilité psychologique*, nous avons pris en compte quatre critères présents dans la base de données : devoir calmer des gens, être en contact avec des personnes en situation de détresse, ne pas pouvoir quitter le travail des yeux, et la nécessité de gérer des conflits. Nous avons créé une dummy variable prenant 1 si au moins 3 des critères est vérifié, et 0 sinon. Notre choix de seuil est basé sur le fait qu'un seuil inférieur résultait en une trop grande proportion d'individus en situation de pénibilité psychologique. Dans ce cas, notre échantillon ne serait pas représentatif de la population.

Afin de représenter les différents aspects du spectre de la santé mentale, nous avons décidé de catégoriser la santé mentale en trois variables : trouble de l'humeur, anxiété et dépression.

Le *trouble de l'humeur* – ou dysthymie – est caractérisé par une morosité et une lassitude constante. Pour le coder, nous avons décidé de prendre en compte trois variables : le sentiment d'être triste/cafardeux/déprimé la plupart du temps, cacher ses émotions ou faire semblant d'être de bonne humeur, et se sentir bien et de bonne humeur (nous avons pris les réponses négatives). La variable *humeur* prend 1 si une de ces variables est vérifiée et 0 sinon.

L'anxiété généralisée se caractérise par une inquiétude permanente et excessive, accompagnée de symptômes physiques tels que la nervosité, la fatigue, les troubles du sommeil et les difficultés de concentration. Les variables que nous avons choisies sont alors : une préoccupation excessive, un ralentissement inhabituel des mouvements ou de la parole, le sentiment d'être presque tout le temps fatigué, des problèmes quotidiens de concentration ou de prises de décisions, être particulièrement irritable, et des troubles du sommeil. La variable anxiété prend alors 1 si 3 des critères est vérifié et 0 sinon. De ce fait, environ 13% de notre échantillon présentent un trouble anxieux.

Enfin, la *dépression majeure* se caractérise par une lassitude extrême, une perte d'envies, un complexe d'infériorité et des pensées suicidaires. Pour coder cette variable, nous avons considéré 8 variables : un indicateur d'un épisode dépressif majeur, période de perte d'intérêt pour la plupart des choses, n'avoir plus goût à rien, avoir le sentiment d'être sans valeur ou coupable, penser des idées

noires, avoir des pensées suicidaires et/ou pour raisons professionnelles, et avoir commis une tentative de suicide au cours des 12 derniers mois. Afin de mieux prendre en compte la gravité de certains symptômes, nous avons mis un poids double sur les pensées suicidaires et les tentatives de suicides. La variable telle quelle prend les valeurs entre 0 et 11. Afin de la transformer en dummy variable, nous avons choisi le seuil de 6. Ce seuil permet d'avoir une distribution représentative de notre échantillon : environ 8% de l'échantillon sont en dépression.

Néanmoins, il est important d'indiquer que nous n'avons pas la prétention de diagnostiquer des individus, car nous ne sommes pas des professionnels de santé. Nous avons essayé de suivre au plus près les symptômes récurrents des troubles de santé mentale, mais nos diagnostics peuvent être faux. C'est une remarque à garder à l'esprit pour la suite de notre étude.

b. Création des variables de contrôles

Afin de mettre en lumière uniquement l'effet de la pénibilité des conditions de travail sur la santé mentale, nous avons considéré plusieurs variables de contrôle.

Tout d'abord, le *sexe* des individus sondés. Contrôler pour le sexe est intéressant car de nombreuses études ont montré que les femmes étaient en général plus touchées par des troubles de santé mentale, et que les effets de la pénibilité des conditions de travail les affectaient davantage.¹

Puis, nous avons pris en compte les périodes de *chômage*. Tout comme le sexe, des périodes de chômage peuvent expliquer l'état de santé mentale des individus.

De plus, il peut exister des *causes exogènes* au travail qui expliquent la santé mentale. Par exemple, le décès d'un proche, des conflits familiaux, des problèmes de santé récurrents ou des pensées suicidaires pour raisons sentimentales ou familiales.

En outre, l'*environnement* au travail peut avoir des effets sur la santé mentale. Bien que cela se déroule sur le lieu de travail, cela n'est pas lié intrinsèquement à la pénibilité des conditions de travail. Par exemple le harcèlement au travail ou l'amabilité des collègues.

Ensuite, nous voulions prendre en compte le *salaire* des individus. En général, un travail pénible est moins bien payé. Il est donc important de contrôler pour le salaire, pour ne pas confondre les effets. Malheureusement, la variable salaire de la base de données présente 95% d'observations manquantes. Il est donc impossible de contrôler pour le salaire.

Enfin, nous avons considéré le *statut marital* et *familial* des enquêtés. Le fait d'être marié, seul ou divorcé et d'avoir des enfants peut affecter la santé mentale des individus.

En considérant toutes ces variables de contrôle, nous pensons que nous sommes à même de mesurer uniquement l'effet de la pénibilité des conditions de travail sur la santé mentale des travailleurs. Bien entendu, d'autres effets de causalité peuvent se cacher derrière la pénibilité, mais il est impossible de les mesurer car ils sont absents de notre base de données.

c. Équation de régression

Nous proposons donc l'équation de régression suivante :

```
Santé Mentale<sub>i</sub>
= \beta_0 + \beta_1 * P\acute{e}nibilit\acute{e}_i + \beta_2 * Sexe_i + \beta_3 * Ch\^{o}mage_i + \beta_4 * Causes Exog\`{e}nes_i \\ + \beta_5 * Environnement_i + \beta_6 * Enfants_i + u_i
```

¹ Papanikola, G., Borcan, D., Sanida, E., Escard, E., Santé mentale au féminin : entre vulnérabilité intrinsèque et impacts des facteurs psychosociaux ?, Rev Med Suisse, 2015/487 (Vol.1), p. 1750–1754.

RESULTATS ET INTERPRETATION

a. Effets généraux

Tout d'abord, étudions les effets de la pénibilité physique. Après avoir contrôlé pour tous les effets pertinents, la pénibilité physique des conditions de travail augmente de 7 points de pourcentage la probabilité de développer un trouble de l'humeur (*Table 1*), de 4 points de pourcentage celle de développer un trouble anxieux (*Table 2*) et 3 points celle de la dépression (*Table 3*). Ces résultats sont significatifs car la valeur p est inférieure à 0,01.

D'autres résultats intéressants sont les coefficients des variables de contrôle. Le sexe, comme le montrait la littérature à ce sujet, est en effet un contrôle pertinent : toutes choses égales par ailleurs, les femmes sont plus victimes de troubles de santé mentale que les hommes. La différence est de 9 points de pourcentage pour le trouble de l'humeur (*Table 1*), de 6 points pour l'anxiété (*Table 2*) et de 7 points pour la dépression (*Table 3*). En outre, il est étonnant que le chômage n'ait pas d'effet significatif sur le trouble de l'humeur, lorsqu'il a un effet significatif au seuil de 1% et de magnitude 0,03 pour les troubles anxieux et dépressifs. De plus, comme supposé, toutes choses égales par ailleurs, les causes exogènes, telles que la perte d'un proche, et un environnement néfaste au travail ont un effet négatif important (et significatif) sur la santé mentale des travailleurs, sauf dans le cas de la dépression, ce qui est très surprenant.

Ensuite, étudions les effets de la pénibilité psychologique. Après avoir contrôlé pour tous les effets pertinents, la pénibilité psychologique des conditions de travail augmente de 9 points de pourcentage la probabilité de développer un trouble de l'humeur (*Table 4*), et de 1 point pour l'anxiété et la dépression (*Table 5 et 6*). Ces résultats sont également significatifs au seuil de 1%.

Quant aux variables de contrôle sexe, chômage, causes exogènes et environnement de travail, les effets trouvés sont ceux supposés plus tôt : toutes choses égales par ailleurs, les femmes sont plus victimes de troubles de santé mentale, et les périodes de chômage, la perte d'un proche, les problèmes familiaux et un environnement de travail néfaste ont des effets négatifs sur la santé mentale.

De plus, pour les deux types de pénibilité et pour chaque trouble, le fait d'avoir des enfants a un effet positif sur la santé mentale, ce qui est surprenant. En effet, les études sur ce sujet présentent des résultats divergents : certains montrent qu'avoir des enfants multiplie les troubles anxieux et dépressifs, alors que d'autres études montrent que devenir parent améliore son bien-être.

b. Effets de la pénibilité sur la santé mentale selon les tranches d'âge

La comparaison des effets de la pénibilité des conditions de travail sur la santé mentale entre différentes tranches d'âge nous paraissait pertinente.

L'effet de la pénibilité psychologique sur les troubles de l'humeur est de plus en plus faible avec l'âge. Cela peut s'expliquer par le fait que l'on devient plus résilient avec l'âge, et que l'on s'habitue aux exigences des postes à fortes responsabilités. Pour l'anxiété et la dépression, les résultats ne sont pas significatifs.

Quant à la pénibilité physique, son effet sur la santé mentale est augmente avec l'âge. En effet, les travailleurs de plus de 55 ans sont plus touchés par des troubles anxieux et dépressifs dus aux conditions pénibles de leur travail que les autres tranches d'âge.

ROBUSTESSE ET CAUSALITE

Afin de déterminer la robustesse de nos résultats, nous avons modifié les différents seuils que nous avions définis lors de la création des variables d'intérêt.

Tout d'abord, nous avons changé le seuil de nos variables de santé mentale. Désormais, le nombre de critères nécessaires pour avoir un trouble de l'humeur est 2, 3 pour l'anxiété et 8 pour la dépression. Il y a donc moins d'individus dans notre échantillon présentant ces troubles, et les résultats trouvés sont d'une magnitude plus faible. L'impact de la pénibilité physique et psychologique sur la santé mentale des travailleurs est plus faible lorsque l'on recode les variables de santé mentale, cependant les résultats sont toujours significatifs.

Nous nous sommes également demandé si l'effet de la pénibilité physique des conditions de travail serait plus fort pour les individus remplissant plusieurs critères de pénibilité. Les résultats trouvés sont surprenants : l'effet de la pénibilité physique est plus faible sur le trouble de l'humeur, l'anxiété et la dépression lorsque la pénibilité est plus intense.

Quant aux effets de causalité, nous avons fait de notre mieux pour les contrôler, mais des effets peuvent encore se cacher derrière les variables de pénibilité physique et psychologique. Le salaire en est un exemple. En effet, nous aurions voulu contrôler pour le salaire des individus, car les postes pénibles sont souvent moins bien payés. Les effets de la pénibilité que nous avons trouvés peuvent surement être en partie expliqués par un effet de revenu.

CRITIQUES ET LIMITES

Le choix de travailler sur la santé mentale présente certaines difficultés, notamment en ce qui concerne la définition de cette notion. En effet, la santé mentale peut varier en fonction des cultures, des normes sociales et des individus. De plus, la santé mentale est une notion très large qui peut inclure divers aspects, tels que les émotions, les comportements, les attitudes et les cognitions. Nous aurions pu choisir de nous intéresser à d'autres troubles comme ceux de la personnalité par exemple. De plus, n'étant ni psychiatres, ni psychologues, nous avons fait de notre mieux pour mesurer et évaluer la santé mentale des interrogés. Toutefois, diverses méthodes pour la définir et la mesurer existent, surement de façon plus exacte, et auraient pu être mises en place pour répondre à notre question de recherche.

D'autre part, la pénibilité psychologique est également une notion complexe et subjective. En effet, ce que l'on considère comme pénible sur le plan psychologique peut varier en fonction des individus et des situations de travail. Pour rendre cette notion plus précise, il aurait pu être utile d'avoir accès à des questions plus précises et plus nombreuses relatives à cette dimension. De plus, nous avons pu faire des hypothèses fortes, comme au moment du traitement des NA, qui pourrait s'avérer ne pas être justes et remettre en question la validité de notre analyse.

Cependant, il est important de noter que la santé mentale et la pénibilité psychologique ne peuvent être analysées isolément des autres facteurs qui peuvent les influencer. Les revenus, les catégories socio-professionnelles et les conditions de travail sont des exemples de facteurs qui peuvent avoir un impact sur la santé mentale et la pénibilité psychologique des individus. Par conséquent, il est important de contrôler pour ces variables afin de pouvoir étudier la relation spécifique entre le travail et la santé mentale, chose que nous n'avons pas pu faire avec notre base de données.

En ce qui concerne la généralisation de l'étude, il convient de noter que les résultats obtenus peuvent être spécifiques à la population étudiée. Les différences culturelles, juridiques et socio-économiques entre les pays peuvent influencer la relation entre le travail et la santé mentale. Par exemple, les normes de travail, les droits du travail et les prestations sociales peuvent varier considérablement entre les pays. Par conséquent, il est important de prendre en compte ces facteurs lorsqu'on cherche à généraliser les résultats à d'autres populations.

CONCLUSION

En conclusion, l'étude économétrique de la base de données a permis de valider notre hypothèse principale : la pénibilité physique et psychologique des conditions de travail a en effet un impact négatif sur la santé mentale des travailleurs, en augmentant la probabilité qu'ils développent des troubles tels que les troubles de l'humeur, des troubles anxieux et dépressifs. Cet effet est d'autant plus important avec l'âge. Concernant nos hypothèses complémentaires, certaines ont pu être validées, et d'autres ont été infirmées. Toutes choses égales par ailleurs, les femmes sont davantage touchées par les troubles de santé mentale que les hommes, tout comme les individus ayant vécu des périodes de chômage et des périodes difficiles (comme la perte d'un proche par exemple). Un mauvais environnement de travail est également néfaste à la santé mentale des travailleurs. Néanmoins, notre hypothèse sur le fait qu'avoir des enfants aurait un impact négatif sur la santé mentale est erronée : avoir des enfants est significativement bénéfique à la santé mentale.

Il serait intéressant de faire cette étude de nouveau en utilisant cette fois des données post-COVID19. En effet, la pandémie et les mécanismes mis en place durant cette crise sanitaire, tels que le confinement, ont fait plus qu'impacter la santé et les habitudes des Français. De nombreuses études ont montré que cette période a accentué les états anxieux et dépressifs, et a modifié le rapport au travail, avec entres autres l'apparition du télétravail. Par conséquent, il est naturel de se demander si la relation entre santé mentale et pénibilité des conditions de travail s'est modifiée à la suite du COVID19, d'autant plus que les métiers pénibles sont souvent des métiers indispensables et de première ligne.

Une raison supplémentaire de réitérer l'étude dans le futur figure dans l'actualité française : la réforme des retraites. Comme exposé précédemment, les effets de la pénibilité physique sur la santé mentale sont plus forts avec l'âge. De ce fait, le report de l'âge de la retraite pourrait aggraver ces effets.

BIBLIOGRAPHIE

Aziza-Chebil, A. (2017). Salaires, conditions de travail et risques psychosociaux: trois essais micro économétriques (Thèse, Université de Cergy-Pontoise).

Becker, G. (1962). Investment in human capital: A theoretical analysis. Journal of political economy, 70(5), 9-49.

Blasco Sylvie, Brodaty Thomas. Chômage et santé mentale en France. In: *Economie et statistique*, n°486-487, Travail et santé. pp. 17-44. www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2016_num_486_1_10688

Comprendre les troubles anxieux (anxiété grave). (2022, 1 juillet). ameli, le site de l'Assurance Maladie en ligne | ameli.fr | Assuré. <a href="https://www.ameli.fr/paris/assure/sante/themes/troubles-anxieux-anxiete/comprendre-troubles-anxieux-anxiete/comprendre-troubles-anxieux-anxiete/comprendre-troubles-anxieux-anxiete/comprendre-troubles-anxieux-anxiete/comprendre-troubles-anxieux-anxiete/comprendre-troubles-anxieux-anxiete/comprendre-troubles-anxieux-anxiete/comprendre-troubles-anxieux-anxiete/comprendre-troubles-anxieux-anxiete/comprendre-troubles-anxieux-anxiete/comprendre-troubles-anxieux-anxiete/comprendre-troubles-anxieux-anxiete/comprendre-troubles-anxieux-anxiete/comprendre-troubles-anxiete/comprendre-troubl

anxiete#:~:text=Chiffres%20clés%20de%20l'anxiété%20excessive&text=Ils%20touchent%20environ%2015%20à,fréquente%20étant%20la%20phobie%20spécifique.

Cottini, E., & Lucifora, C. (2013). Mental health and working conditions in Europe. International Labour Review, 152(2), 293-308.

Les Décodeurs. (2023, 25 janvier). Pénibilité au travail : ce que change la réforme des retraites. Le Monde. https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/01/25/penibilite-au-travail-ce-que-change-la-reforme-des-retraites_6159224_4355770.html

Dawson, C., Veliziotis, M., Pacheco, G., & Webber, D. J. (2015). Is temporary employment a cause or consequence of poor mental health? A panel data analysis. Social Science & Medicine, 134, 50-58.

Fraise-D'Olimpio, S. (2009, 11 mai). Les fondements théoriques du concept de capital humain. Site de l'ENS Lyon, https://ses.ens-lyon.fr/ses/articles/les-fondements-theoriques-du-concept-de-capital-humain-partie-1--68302

Léon C, du Roscoät E, Beck F. Prévalence des épisodes dépressifs en France chez les 18-85 ans : résultats du Baromètre santé 2021. Bull Épidémiol Hebd. 2023;(2):28-40. http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2023/2/2023 2 1.html

Morin, E. & Forest, J. (2007). Promouvoir la santé mentale au travail : donner un sens au travail. *Gestion*, 32, 31-36. https://doi.org/10.3917/riges.322.0031

Moscone, Tosetti, Vittadini, (2016). The impact of precarious employment on mental health: the case of Italy. *Social Science and medicine*, Volume 158, Pages 86-95.

Papanikola, G., Borcan, D., Sanida, E., Escard, E., Santé mentale au féminin : entre vulnérabilité intrinsèque et impacts des facteurs psychosociaux ? *Rev Med Suisse*, 2015/487 (Vol.1), p. 1750–1754. URL: https://www.revmed.ch/revue-medicale-suisse/2015/revue-medicale-suisse-487/sante-mentale-au-feminin-entre-vulnerabilite-intrinseque-et-impacts-des-facteurs-psychosociaux

Population active – Tableaux de l'économie française | Insee. (s. d.). Accueil – Insee – Institut national de la statistique et des études économiques | Insee. https://www.insee.fr/fr/statistiques/3303384?sommaire=3353488

Robone, S., Jones, A., & Rice, N. (2011). Contractual conditions, working conditions and their impact on health and well-being. The European Journal of Health Economics, 12(5), 429-444

ANNEXE

<u>Table 1</u> : Effet estimé de la pénibilité physique des conditions de travail sur le trouble de l'humeur

VARIABLES			TROUBLE DE L'HUMEUR				
Pénibilité physique	0.0842***	0.0998***	0.0997***	0.0924***	0.0728***	0.0728***	
	(0.00652)	(0.00649)	(0.00649)	(0.00637)	(0.00621)	(0.00621)	
Sexe		0.141***	0.141***	0.113***	0.0947***	0.0947***	
		(0.00620)	(0.00620)	(0.00614)	(0.00599)	(0.00599)	
Chômage			0.0119	0.00782	0.0122	0.0121	
			(0.0110)	(0.0108)	(0.0105)	(0.0105)	
Causes exogènes				0.199***	0.151***	0.151***	
				(0.00627)	(0.00622)	(0.00622)	
Environnement					0.243***	0.243***	
					(0.00638)	(0.00638)	
Enfants						-0.000609	
						(0.00262)	
Constant	0.335***	0.106***	0.105***	0.0299***	0.0197*	0.0204*	
	(0.00528)	(0.0114)	(0.0114)	(0.0114)	(0.0111)	(0.0115)	
Observations	24 640	24 640	24 640	24 640	24 640	24 640	
R-squared	0.007	0.027	0.027	0.066	0.118	0.118	

Notes: *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1. Échantillon de « Conditions de Travail et Risques Psychosociaux » (2016, DARES). Lecture : Colonne 2, ligne 3 : Toute chose égale par ailleurs, être une femme augmente de 14,1 points de pourcentage la probabilité de souffrir de trouble de l'humeur.

Table 2 : Effet estimé de la pénibilité physique des conditions de travail sur l'anxiété

VARIABLES	ANXIETE								
Pénibilité physique	0.0476***	0.0565***	0.0561***	0.0528***	0.0447***	0.0447***			
	(0.00451)	(0.00450)	(0.00450)	(0.00447)	(0.00444)	(0.00444)			
Sexe		0.0806***	0.0806***	0.0676***	0.0601***	0.0601***			
		(0.00430)	(0.00430)	(0.00431)	(0.00428)	(0.00428)			
Chômage			0.0325***	0.0306***	0.0324***	0.0323***			
			(0.00762)	(0.00755)	(0.00748)	(0.00748)			
Causes exogènes				0.0906***	0.0704***	0.0704***			
				(0.00440)	(0.00445)	(0.00445)			
Environnement					0.101***	0.101***			
					(0.00456)	(0.00456)			
Enfants						-0.00122			
						(0.00187)			
Constant	0.0994***	-0.0316***	-0.0341***	-0.0681***	-0.0723***	-0.0710***			
	(0.00365)	(0.00788)	(0.00790)	(0.00800)	(0.00793)	(0.00820)			
Observations	24 640	24 640	24 640	24 640	24 640	24 640			
R-squared	0.005	0.018	0.019	0.036	0.055	0.055			

Notes: *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1. Échantillon de « Conditions de Travail et Risques Psychosociaux » (2016, DARES). Lecture : Colonne 3, ligne 5 : Toute chose égale par ailleurs, être au chômage augmente de 3,25 points de pourcentage la probabilité de souffrir d'anxiété.

Table 3 : Effet estimé de la pénibilité physique des conditions de travail sur la dépression

VARIABLES	DÉPRESSION							
Pénibilité physique	0.0231***	0.0210***	0.0206***	0.0265***	0.0305***	0.0304***		
	(0.00358)	(0.00360)	(0.00360)	(0.00344)	(0.00344)	(0.00344)		
Sexe		-0.0190***	-0.0190***	0.00421	0.00787**	0.00780**		
		(0.00344)	(0.00344)	(0.00332)	(0.00332)	(0.00332)		
Chômage			0.0350***	0.0384***	0.0375***	0.0370***		
			(0.00609)	(0.00582)	(0.00580)	(0.00580)		
Causes exogènes				-0.163***	-0.153***	-0.153***		
				(0.00339)	(0.00345)	(0.00345)		
Environnement					-0.0490***	-0.0487***		
					(0.00354)	(0.00354)		
Enfants						-0.00540***		
						(0.00145)		
Constant	0.0623***	0.0931***	0.0904***	0.152***	0.154***	0.160***		
	(0.00290)	(0.00630)	(0.00631)	(0.00617)	(0.00614)	(0.00636)		
Observations	24 640	24 640	24 640	24 640	24 640	24 640		
R-squared	0.002	0.003	0.004	0.090	0.097	0.097		

Notes: *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1. Échantillon de « Conditions de Travail et Risques Psychosociaux » (2016, DARES). Lecture : Colonne 6, ligne 1 : Toute chose égale par ailleurs, occuper un poste pénible physiquement augmente de 3,04 points de pourcentage la probabilité de souffrir de dépression.

<u>Table 4</u> : Effet estimé de la pénibilité psychologique des conditions de travail sur le trouble de l'humeur

			TROUBLE D	E L'HUMEUR		
Pénibilité psychologiqu	0.182***	0.166***	0.166***	0.145***	0.0925***	0.0929***
	(0.00611)	(0.00615)	(0.00615)	(0.00609)	(0.00614)	(0.00615)
Sexe		0.106***	0.106***	0.0838***	0.0759***	0.0758***
		(0.00618)	(0.00618)	(0.00612)	(0.00598)	(0.00598)
Chômage			0.0242**	0.0191*	0.0195*	0.0192*
			(0.0109)	(0.0107)	(0.0104)	(0.0104)
Causes exogènes				0.185***	0.146***	0.146***
				(0.00626)	(0.00622)	(0.00622)
Environnement					0.225***	0.225***
					(0.00656)	(0.00656)
Enfants						-0.00292
						(0.00262)
Constant	0.304***	0.146***	0.144***	0.0742***	0.0609***	0.0642***
	(0.00423)	(0.0101)	(0.0101)	(0.0102)	(0.00999)	(0.0104)
Observations	24 640	24 640	24 640	24 640	24 640	24 640
R-squared	0.035	0.046	0.046	0.079	0.121	0.121

Notes: *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1. Échantillon de « Conditions de Travail et Risques Psychosociaux » (2016, DARES). Lecture : Colonne 2, ligne 3 : Toute chose égale par ailleurs, être une femme augmente de 10,6 points de pourcentage la probabilité de souffrir d'un trouble de l'humeur.

Table 5 : Effet estimé de la pénibilité psychologique des conditions de travail sur l'anxiété

Pénibilité psychologique	ANXIETE							
	0.0620***	0.0520***	0.0526***	0.0426***	0.0194***	0.0196***		
	(0.00428)	(0.00431)	(0.00431)	(0.00430)	(0.00440)	(0.00441)		
Sexe		0.0671***	0.0670***	0.0564***	0.0529***	0.0528***		
		(0.00433)	(0.00433)	(0.00433)	(0.00429)	(0.00429)		
Chômage			0.0372***	0.0347***	0.0349***	0.0348***		
			(0.00762)	(0.00756)	(0.00749)	(0.00750)		
Causes exogènes				0.0872***	0.0699***	0.0698***		
				(0.00443)	(0.00447)	(0.00447)		
Environnement					0.0995***	0.0995***		
					(0.00470)	(0.00470)		
Enfants						-0.00174		
						(0.00188)		
Constant	0.101***	0.00148	-0.00185	-0.0346***	-0.0405***	-0.0386***		
	(0.00296)	(0.00706)	(0.00709)	(0.00723)	(0.00717)	(0.00746)		
Observations	24 640	24 640	24 640	24 640	24 640	24 640		
R-squared	0.008	0.018	0.019	0.034	0.051	0.051		

Notes: *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1. Échantillon de « Conditions de Travail et Risques Psychosociaux » (2016, DARES). Lecture : Colonne 3, ligne 5 : Toute chose égale par ailleurs, être au chômage augmente de 3,72 points de pourcentage la probabilité de souffrir d'anxiété.

<u>Table 6</u>: Effet estimé de la pénibilité psychologique des conditions de travail sur la dépression

Pénibilité psychologique	DÉPRESSION						
	-0.0215***	-0.0188***	-0.0182***	0.000517	0.0121***	0.0128***	
	(0.00340)	(0.00344)	(0.00344)	(0.00332)	(0.00341)	(0.00342)	
Sexe		-0.0183***	-0.0184***	0.00133	0.00308	0.00291	
		(0.00346)	(0.00346)	(0.00333)	(0.00332)	(0.00332)	
Chômage			0.0347***	0.0392***	0.0391***	0.0386***	
			(0.00609)	(0.00583)	(0.00581)	(0.00581)	
Causes exogènes				-0.162***	-0.153***	-0.153***	
				(0.00341)	(0.00346)	(0.00346)	
Environnement					-0.0496***	-0.0495***	
					(0.00364)	(0.00364)	
Enfants						-0.00575***	
						(0.00145)	
Constant	0.0877***	0.115***	0.112***	0.173***	0.176***	0.182***	
	(0.00236)	(0.00564)	(0.00566)	(0.00557)	(0.00556)	(0.00578)	
Observations	24 640	24 640	24 640	24 640	24 640	24 640	
R-squared	0.002	0.003	0.004	0.087	0.094	0.095	

Notes: *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1. Échantillon de « Conditions de Travail et Risques Psychosociaux » (2016, DARES). Lecture : Colonne 6, ligne 1 : Toute chose égale par ailleurs, occuper un poste pénible mentalement augmente de 1,28 points de pourcentage la probabilité de souffrir de dépression.